# RAPPORT D'ACTIVITÉ 2020

## CONSEIL D'ARCHITECTURE, D'URBANISME ET DE L'ENVIRONNEMENT DE L'ARDÈCHE




caue de l'Ardèche



# ÉDITO

Non, 2020 n'a pas été une année comme les autres.

Oui, cette année là, le CAUE de l'Ardèche aura réussi à conduire ses missions.

Au sein d'une période confuse dans laquelle certains mots sont apparus (Covid, (re)confinement, test PCR, décalage électif…), le CAUE a proposé ses services entre adaptation, frustration et mobilisation.

Le CAUE s'est très vite adapté aux consignes nationales liées à la gestion de la pandémie. Pour la protection des salariés et de ses partenaires, les gestes et matériels adéquats ont été activés. Le télétravail a été priorisé, tout en maintenant un lien direct et sécurisé avec les porteurs de projets (collectivités locales, habitants).

C'est vrai, le CAUE a pu être frustré de devoir décaler certaines actions inscrites dans son calendrier initial. Celles liées à la formation des élus, à la sensibilisation des jeunes, à la création d'expositions ou de conférences ont été freinées. Mais ce n'est que partie remise. Déjà plusieurs d'entre elles, comme dans les villages de caractère ou pour les urba-sessions, sont en passe de réinventer leur format pour l'année à venir.

Je le dis aussi avec fierté. En 2020, le CAUE s'est fortement mobilisé.
Durant cette période où l'activité partielle a malheureusement été de mise pour de nombreuses structures associatives, il n'a pas chômé.

Cette mobilisation de l'équipe s'est d'abord manifestée par la rédaction d'un document stratégique : une évaluation sans faux-semblant du projet d'orientation 2018-2020 ainsi que des propositions d'évolution pour les prochaines années.
Ce document est aujourd'hui livré à l'ensemble des membres de notre association afin d'enrichir leurs réflexions prospectives.

Par ailleurs, dès la fin du premier confinement, le CAUE a été sollicité par plus de 70 collectivités afin de les accompagner dans leurs projets. Un « boom post-électoral » a eu lieu pour lequel l'équipe technique s'est organisée avec réactivité.

Cet engouement des communes pour leur cadre de vie n'est pas une surprise.
Il prend des formes multiples : le lancement d'un Plan Local d'Urbanisme Intercommunal, la transformation d'un ancien prieuré en salle des associations, la végétalisation d'une cour d'école, la création d'une cantine scolaire, un plan-guide pour la valorisation d'un centre-bourg…

Partout où les envies de projets ont émergé, le CAUE a interrogé les pratiques et usages attendus.

Avant d'évoquer le « comment », la question du « pourquoi » est en effet fondamentale.
Cet accompagnement, entre phases d'opportunité et de pré-faisabilité, s'inscrit pleinement dans la démarche de transition écologique. Préciser les (vrais) besoins permet de définir l'essentiel : la nature qualitative et le dimensionnement des futures réalisations.
C'est l'une des raisons d'être du CAUE.

Avant de tourner la page de 2020, je souhaite remercier l'ensemble des membres du CAUE et ses nombreux partenaires. Cette année, traversée telle une véritable expérience collective, a démontré la solidité de nos liens quotidiens.

**Dominique PALIX**

*Présidente du CAUE de l'Ardèche*
*Conseillère départementale*

# SOMMAIRE


PRÉSENTATION DU CAUE 3-5
ÉVALUATION DU PROJET D'ORIENTATION 6-7
ACCOMPAGNEMENT DES COLLECTIVITÉS 8-11
ACTIONS POUR LES JEUNES 12
ACTIONS POUR LE GRAND PUBLIC 13
2020 RETOUR EN IMAGES 14-15

# LES ACTEURS DU CAUE

### Membres de l'État
Albert GRENIER, directeur de la D.D.T (Jean-Pierre Graule, directeur DDT depuis septembre 2020) et un représentant de la D.D.T.
Jean-François VILVERT, architecte des bâtiments de France
Patrice GROS, directeur académique des services de l'Éducation nationale

### Membres des collectivités locales
Dominique PALIX, présidente, conseillère départementale
Sylvie DUBOIS, vice-présidente, conseillère départementale
Christine FOUR, conseillère départementale
Sylvie GAUCHER, conseillère départementale
Christine MALFOY, conseillère départementale
Brigitte ROYER, conseillère départementale

### Représentants des professions concernées
David GRIMAUD, représentant le syndicat des architectes de l'Ardèche / suppléant : Guy PELAPRAT
Ghislaine GIRAUD, représentant le conseil régional de l'ordre des architectes
Lionnel ROBERT, représentant le syndicat des géomètres-experts Drôme-Ardèche / suppléant : Sylvain NYSIAK
Florine LACROIX, représentant l'association régionale du paysage

### Personnes qualifiées dans les domaines de l'urbanisme et de l'environnement
Guy DELUBAC, représentant la société de sauvegarde des monuments anciens de l'Ardèche
Isabelle DESCOURS, enseignante en arts plastiques

### Membres élus au scrutin secret par l'Assemblée Générale pour 3 ans
Francis DOUILLET, vice-président de SOliHA Ardèche
Hervé OZIL, particulier
Robert ROUX, particulier
Barbara TOUZOT, plasticienne
Patrick FOURCHEGU, maire de Boucieu-le-Roi
Guy BOUCHER, adjoint au maire de Jaujac

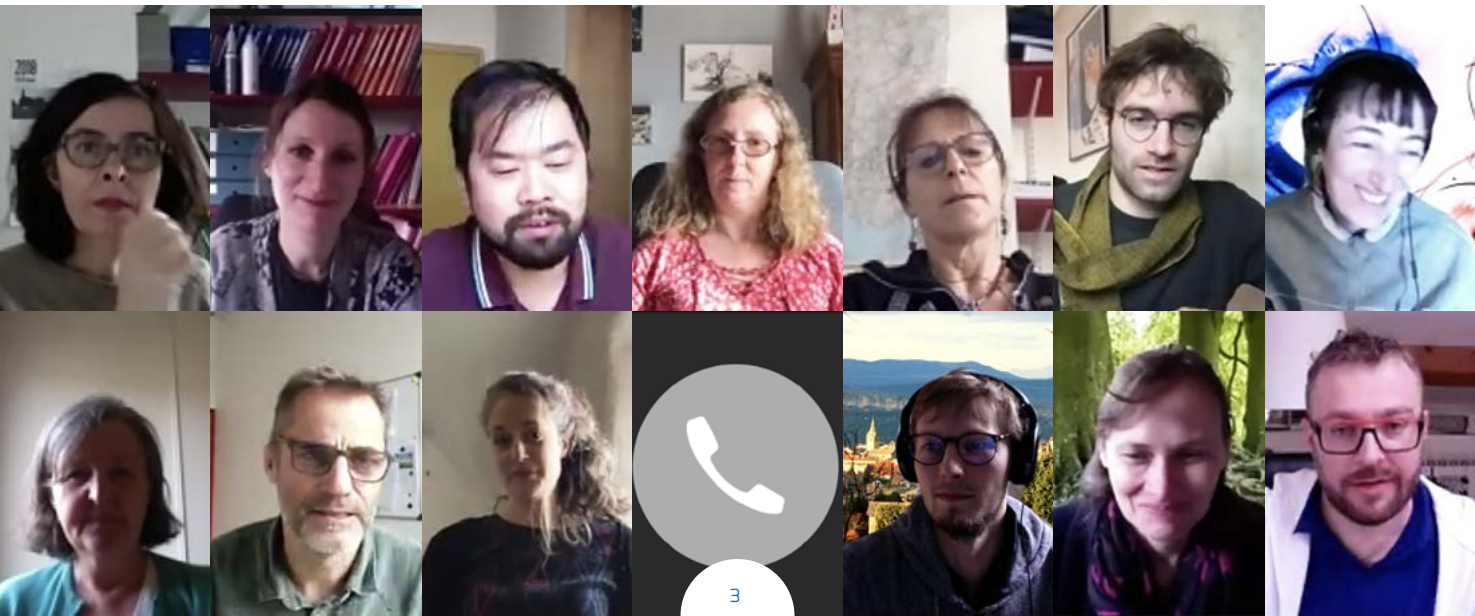
### Représentant élu par l'ensemble du personnel du CAUE siégeant avec voix consultative
Wesley BAUDEZ

### Personnes invitées avec voix consultative
Paul SAVATIER, représentant l'association des maires de l'Ardèche
Luc BOUSQUET, directeur délégué à la recherche au CEREMA
Jean-Luc FLAUGÈRE, président de la chambre d'agriculture
Fabienne MUNOZ, présidente de la chambre des métiers et de l'artisanat
Jean-Paul POULET, président de la chambre de commerce et d'industrie
Michèle GILLY, maire de Saint-Laurent-sous-Coiron

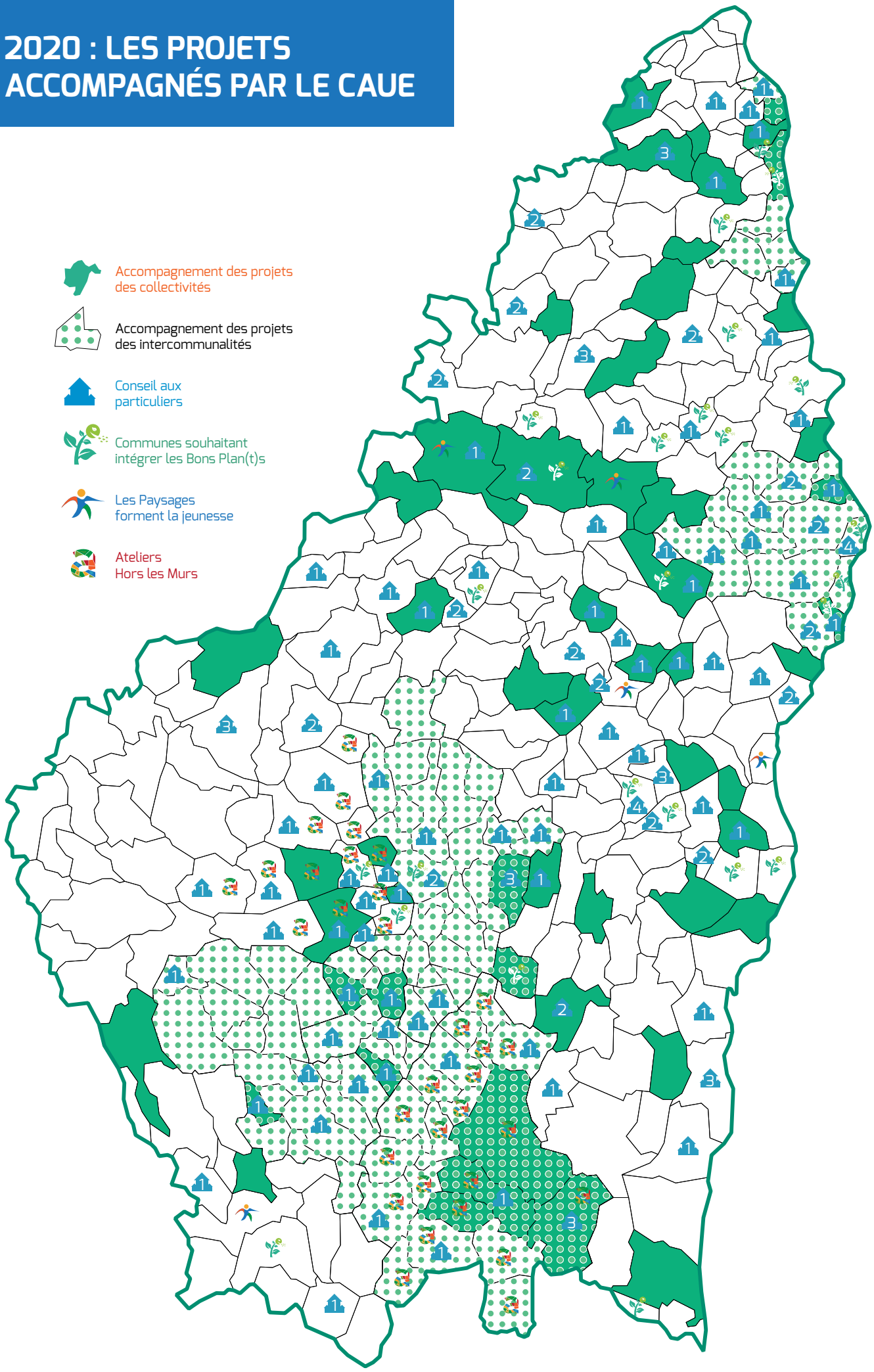
### Les membres adhérents
55 COMMUNES
4 COMMUNAUTÉS DE COMMUNES
4 ORGANISMES DIVERS ET PARTICULIERS

### L'équipe technique
Fabrice DI RUSSO - Directeur
Isabelle BARUT - Assistante administrative et d'accueil
Wesley BAUDEZ - Infographiste
Sabine GUIDUBALDI - Conseillère - Architecte
Raphaël HANNEQUIN - Conseiller - Paysagiste
Vincent LHERM - Conseiller - Architecte
Guylaine MAGNIEZ - Conseillère environnement
Corinne MARZIN - Comptable
Fabienne MÉLINE - Conseillère - Paysagiste
Séverine MONDINO - Chargée de communication
Hélène PAGE - Conseillère - Urbaniste
Anaïs PIOLET - Conseillère - Urbaniste
Myriam VAUTHIER - Conseillère - Architecte – Urbaniste
Patrick YIU - Conseiller - Architecte

# L'ÉQUIPE DU CAUE EN TÉLÉTRAVAIL



# 2020 : LES PROJETS ACCOMPAGNÉS PAR LE CAUE



# LE CAUE EN QUELQUES CHIFFRES

## EN 2020

Nombre de salariés
*(Équivalent temps plein)*
**11**

Nombre de communes et intercommunalités membres
**59**

Nombre d'accompagnements auprès des communes *(et groupements)*
**55**

Nombre de conseils aux particuliers
**232**
*(dont 94 conseils par téléphone)*

Nombre de personnes ayant participé au B.A.-BA de l'urbanisme
**150**

Nombre de scolaires touchés par des actions du CAUE
**252**

# LES COMPTES

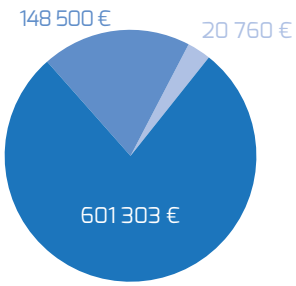
L'année 2020 s'achève sur un déficit de 62 091 euros. Ce déficit, qui était attendu, sera compensé par une ponction sur le fonds associatif.

Côté dépenses, on constate une stabilisation des frais de fonctionnement et des coûts salariaux.
Il est noté une diminution significative des dépenses liées aux actions de sensibilisation.
Le contexte pandémique a perturbé la continuité des actions inscrites au projet d'orientation.

En recettes, la part départementale affectée de la taxe d'aménagement est conforme à la convention d'accompagnement existante entre CAUE et Département.

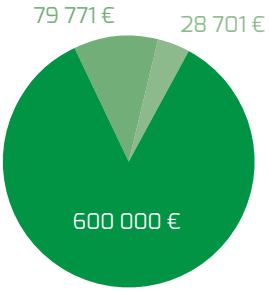
On constate une légère baisse de la participation des autres collectivités, notamment des cotisations des communes et intercommunalités. L'année électorale chaotique peut expliquer cette diminution.

**CHARGES = 770 563 €**



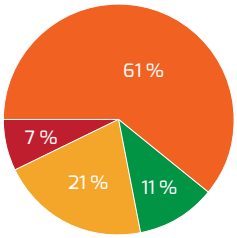

- coûts salariaux
- frais de fonctionnement
- actions de sensibilisation

**RECETTES = 708 472 €**

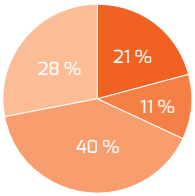



- part de la taxe départementale affectée
- adhésion / participation des collectivités
- autres *(opération d'ordre, subvention Europe, État...)*

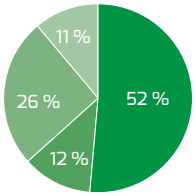
# MOBILISATION DU CAUE PAR PUBLIC



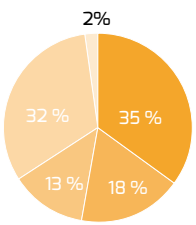

- COLLECTIVITÉS
- JEUNES
- PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC
- PROFESSIONNELS ET RÉSEAU




COLLECTIVITÉS
- BÂTIMENT PUBLIC
- DOCUMENTS D'URBANISME
- ESPACE PUBLIC
- PROJET URBAIN




JEUNES
- VILLAB
- LES PAYSAGES FORMENT LA JEUNESSE
- ATELIERS HORS LES MURS
- DIVERS




PARTICULIERS ET GRAND PUBLIC
- CONSEIL AUX PARTICULIERS
- LIEUX ORDINAIRES POUR BEAUX PROJETS CULTURELS
- UN HALL GRAND OUVERT AUX PARTENARIATS
- PAYSAGES MOBILISÉS
- AUTRES

# ÉVALUATION DU PROJET D'ORIENTATION CAUE 2018-2020

Tout au long de l'année, une auto-évaluation a été engagée à partir d'une analyse partagée entre équipe technique et membres du Conseil d'Administration.

Le document complet est présent sur le site internet du CAUE (www.caue07.fr)

Les quelques illustrations ci-après témoignent d'une volonté de rigueur et de transparence.

**les sujets/thèmes prioritaires :**

- accompagner la transition écologique à toutes les échelles
- présenter le paysage comme œuvre du vivre-ensemble
- contribuer à la valorisation des centres-bourgs

**les publics prioritaires :**

- nouvelles intercommunalités, nouveaux défis
- la carte jeune
- le grand public dans un objectif citoyen

*(projet d'orientation 2018-2020)*

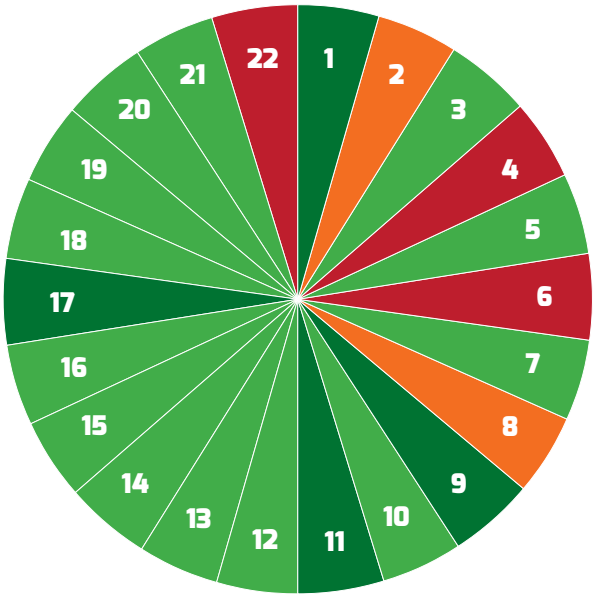
## ACTIONS MAJEURES EN FONCTION DES PUBLICS/THÈMES PRIORITAIRES

Le tableau suivant identifie les actions réalisées par le CAUE qui croisent publics et thèmes prioritaires.

Bien entendu, cette approche est partielle. La plupart des actions engagées sont destinées, de fait, à plusieurs acteurs et croisent plusieurs thématiques.

| | | Paysages | Transition écologique | Valorisation centres bourgs |
|---|---|---|---|---|
| Collectivités | Accompagnement projets collectivités | ●● | ●● | ●● |
| | Urba-sessions | ●● | ●● | ●● |
| | Consult'action | ●● | ●● | ●●● |
| | Bons plan(t)s | ●● | ●● | ●● |
| Jeunes | Les paysages forment la jeunesse | ●●● | ●● | ● |
| | AHLM | ● | ●● | ●● |
| | VILLAB | ●● | ● | ●●● |
| Professionnels Grand public | Permanences archis | ●● | ●● | ●● |
| | Giratour | ●● | ●● | ● |
| | Expositions | ●● | ●● | ●● |
| | 5 à 7 bois local | ● | ●●● | ● |
| | Valeurs d'exemples | ●● | ●● | ●● |

# PRÉ-ÉVALUATION PAR ACTION




**Le projet d'orientation 2018-2020 proposait 22 actions.**

Pour chacune d'entre elles, des indicateurs de réalisation et de résultat étaient définis.

Le schéma ci-après permet de synthétiser le degré de satisfaction du CAUE sur les actions conduites, au regard des éléments sus-évoqués.

1 ▸ Accompagnement des projets locaux

2 ▸ Les urba-sessions : nouveau cycle

3 ▸ Actions qualitatives PLUi/SCoT

4 ▸ Répertoire de territoires

5 ▸ Cadre de vie et végétalisation : pour un réseau effectif

6 ▸ Escales territoriales

7 ▸ Contrat de projet avec le Département

8 ▸ Le projet communal expliqué aux enfants

9 ▸ Les paysages forment la jeunesse

10 ▸ Les Battles de l'architecture, de l'urbanisme et de l'environnement

11 ▸ VILLAB de caractère

12 ▸ Accueil programmé et anticipé de stagiaires au CAUE

13 ▸ Ateliers d'architecture, d'urbanisme et d'environnement « hors les murs »

14/15/16 ▸ Avec les professionnels, mieux se connaître pour faire plus ensemble

17 ▸ Permanences architecturales

18 ▸ Lieux ordinaires pour beaux projets culturels

19 ▸ Un hall grand ouvert aux partenariats

20 ▸ Des démarches participatives dans les projets locaux

21 ▸ Un CAUE présent sur des manifestations-cibles

22 ▸ Paysages (cinématographiques) ardéchois

action très satisfaisante

action satisfaisante

action moyennement satisfaisante

action pas/peu satisfaisante





# LES COLLECTIVITÉS

## FORMATION DES ÉLUS ET SENSIBILISATION AU CADRE DE VIE

### B.A.-BA DE L'URBANISME ET FLEURISSEMENT PARTICIPATIF

A l'occasion de l'élection des nouveaux élus communaux et intercommunaux, un partenariat s'est tissé entre l'Association des maires de l'Ardèche, la Direction départementale des territoires, le CAUE et le PNR des Monts d'Ardèche afin de proposer un module sur les fondamentaux de l'urbanisme.

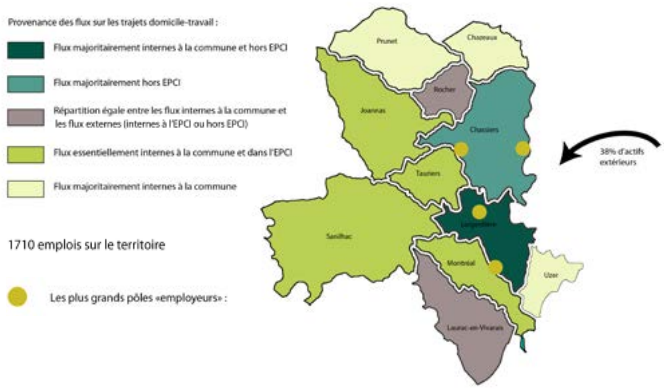
Cinq sessions ont été organisées sur l'ensemble du territoire départemental, réunissant à chaque fois en moyenne une quarantaine de participants. Les objectifs étaient vastes. Les différentes structures partenaires ont expliqué les enjeux actuels de la planification avec la nécessité de limiter l'étalement urbain et la consommation de terres agricoles ou d'espaces naturels, de préserver la biodiversité et la qualité des paysages, de réduire la consommation énergétique, etc.

Les documents d'urbanisme et règlements nationaux ont été présentés, et les interactions de ces documents entre eux en fonction des différentes échelles, communales, intercommunales, régionales, ont été précisées.

En parallèle, le CAUE a lancé un appel pour accompagner certaines communes dans l'expérimentation d'un fleurissement participatif avec l'objectif de sensibiliser et d'impliquer à la fois élus et habitants dans l'amélioration de la qualité de leur cadre de vie. Belsentes, Boucieu-le-Roi, Bourg-Saint-Andéol, Le Chambon, Jaujac et Prunet se lancent dans l'aventure en 2021 avec le souhait que toutes les communes qui en ont exprimé l'envie puissent dès l'année suivante initier la démarche sur leur territoire.





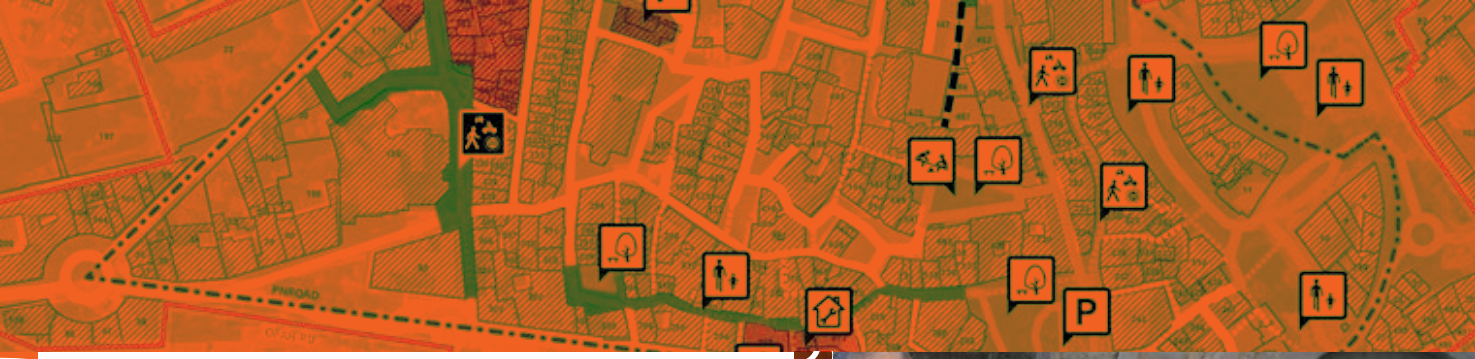

## COMMUNAUTÉ DE COMMUNES DU VAL DE LIGNE

### MOBILITÉS ET DENSITÉ URBAINE EN RÉFLEXION

La communauté de communes du Val de Ligne porte un projet relatif aux questions de mobilités sur son territoire et souhaite faire de cette thématique la porte d'entrée des réflexions liées à la densité qui alimenteront la révision du Programme local de l'habitat (PLH) et un futur Plan local d'urbanisme intercommunal (PLUi).

Elle a fait appel à l'Agence locale de l'énergie et du climat (ALEC 07) et au CAUE pour l'accompagner conjointement dans cette démarche dans le cadre de leurs champs de compétences respectifs, pour penser le lien entre logements et mobilités, et appréhender, en amont des procédures, les besoins et possibles projections en terme de densité urbaine.

Les données statistiques et les observations réalisées sur le terrain fournies par l'ALEC et le CAUE ont été complétées par un questionnaire interrogeant les habitants et usagers du territoire du Val de Ligne sur leurs habitudes de déplacement. Les informations recueillies montrent une très forte dépendance à la voiture, mais aussi un souhait prégnant de voir se développer des alternatives accessibles à tous et peu coûteuses. Elles confortent la communauté de communes dans sa volonté d'agir pour faciliter des déplacements moins polluants en s'appuyant notamment sur l'analyse du CAUE qui définit des enjeux territorialisés, adaptés aux réalités des bourgs et hameaux qui composent le Val de Ligne.



## VESSEAUX

### DES HABITANTS IMPLIQUÉS DANS L'AMÉNAGEMENT DE LEURS ESPACES PUBLICS

L'urbanisation récente de Vesseaux a généré un déplacement du centre village autour de la route départementale avec l'implantation, de part et d'autre, de la mairie, de l'école, de l'EHPAD et de nouveaux quartiers d'habitations.

Aussi la commune a-t-elle pris soin d'engager, avec l'aide du CAUE, une réflexion sur l'offre et la qualité des espaces publics dont elle dispose entre ses différents pôles urbains caractérisés. L'opportunité d'acquisition d'un tènement stratégique conséquent, à la croisée des grands enjeux de liaisons douces, de maintien d'une silhouette villageoise reconnaissable, et de renforcement de l'offre d'équipement local, s'est notamment avérée, à l'étude, un espace substantiel d'écriture du cadre de vie.

L'accompagnement dans l'estimation et la hiérarchisation d'une feuille de route d'interventions à envisager, puis dans l'écriture d'un programme et le recrutement d'un maître d'œuvre, a ainsi été pris en charge et animé par le CAUE.

Appuyé d'un atelier participatif destiné à recueillir regards sensibles, pratiques et retours d'expériences d'habitants riverains du secteur identifié pour requalification, l'appel d'offre publié le 13 avril par la commune attend ses concepteurs pour un démarrage d'études en juillet 2021.



## CHAMBONAS

### UNE TRAVERSÉE IMAGINÉE COMME UNE RUE PARTAGÉE ENTRE TOUS

La commune de Chambonas a souhaité engager une réflexion sur l'évolution de son cœur de village, en concertation avec les habitants, et travailler notamment le lien avec le hameau du Pont. Elle a ainsi sollicité le CAUE pour l'accompagner dans la requalification de sa traversée avec l'objectif affirmé de construire un projet partagé favorisant le vivre-ensemble.

Le CAUE a arpenté les lieux avec les habitants, les élus et le service départemental des routes pour recueillir la parole de chacun et permettre de projeter des solutions collégiales. Les orientations proposées font place aux piétons, avec une circulation apaisée, des espaces mieux partagés entre usagers, des cheminements conviviaux, des itinéraires de découvertes valorisés, des espaces publics davantage végétalisés. La route est ainsi appelée à devenir rue, ménageant la flânerie, les pauses, les rencontres…

Début 2021, la municipalité a pu présenter à ses administrés l'ensemble des scénarios proposés par le CAUE et le service des routes du Département dans une exposition interactive intitulée « La traversée du village, pensons-la et choisissons ensemble ! ». Les habitants étaient invités à venir découvrir les projets, à donner leur avis, à dessiner leurs envies, et à participer au choix d'une palette de végétaux adaptés et de matériaux à décliner selon le statut des lieux.






## JAUJAC

### AMÉNAGER UN PARKING ET « FAIRE JARDIN »

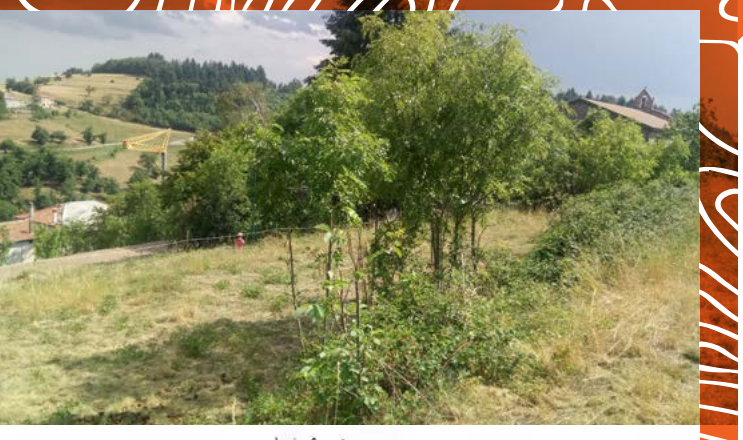
Le CAUE de l'Ardèche accompagne la commune de Jaujac depuis 2019 pour la définition d'une feuille de route sur l'aménagement des espaces publics du centre-bourg.

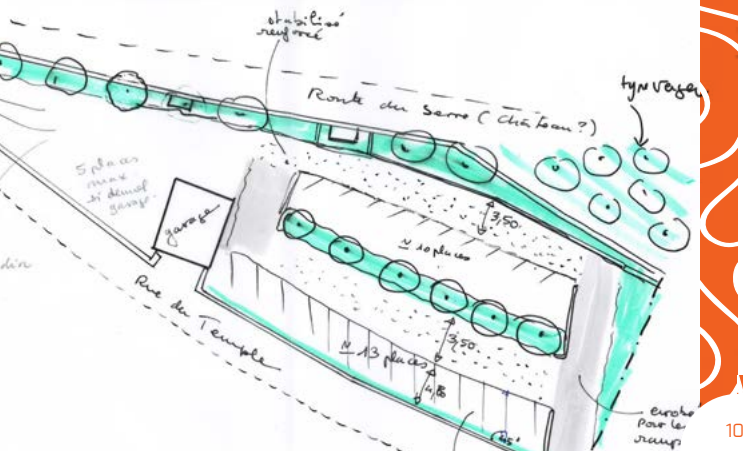
En lien avec la commission des Villages de caractère qui définit des objectifs d'actions de valorisation, les élus de la commune ont identifié le secteur du Sportissage comme porteur d'enjeux prioritaires. Ils ont souhaité mobiliser de nouveau le CAUE pour les assister dans le recrutement d'un maître d'œuvre en vue de la requalification du parking du Sportissage et de ses abords.

Situé en entrée de bourg, à proximité immédiate de la place centrale du village et en voisinage d'une OAP (orientation d'aménagement et de programmation) à vocation d'habitat, ce secteur est stratégique et sensible. C'est pourquoi les espaces devront conforter la revalorisation du patrimoine bâti industriel attenant déjà réalisée et le projet, bien que majoritairement représenté par sa fonction de stationnement, devra s'articuler ingénieusement avec la trame élargie des voies existantes ou à venir afin d'encourager les pratiques alternatives à l'automobile.

D'une manière générale, au-delà de sa fonction d'équipement et de desserte, il s'agira aussi de donner à l'espace public à l'étude une qualité perceptible de jardin « vertueux » (infiltration, biodiversité, etc.). Ce projet est en effet l'occasion pour la commune de préfigurer concrètement ses ambitions en terme d'aménagement durable.






## CHALENCON

### UN PARKING POUR LAISSER PLACE AUX PIÉTONS EN CENTRE-BOURG

Labellisé « Village de caractère », la commune de Chalencon a bénéficié au printemps 2019 de la réflexion des étudiants du VilLab. Ces derniers, à la demande de la municipalité, avaient travaillé sur les mobilités à l'échelle du centre-bourg et avaient animé des ateliers participatifs pour expérimenter des propositions d'aménagement et de nouveaux usages de certains espaces publics temporairement libérés du stationnement.

Faisant suite à la démarche des étudiants du VilLab, la commune souhaite engager l'aménagement du centre-bourg, notamment de la place du Valla. En préalable, elle a programmé la création d'un parking afin de pouvoir délester le centre et permettre des réalisations davantage dédiées aux piétons tout en répondant aux besoins en stationnement.

Une première phase d'accompagnement de la commune par le CAUE a permis de définir les prescriptions relatives au projet du parking au lieu-dit « le Serre » et d'établir une demande de financement.

Le programme en vue d'une consultation sera réalisé dès confirmation des financements. La seconde phase de l'accompagnement du CAUE débutera après la création du parking. Il portera sur l'aménagement global du centre-bourg et se fera avec la participation des habitants.




## ANNONAY

### UN CENTRE VILLE HISTORIQUE POUR DES PROJETS EN COHÉRENCE

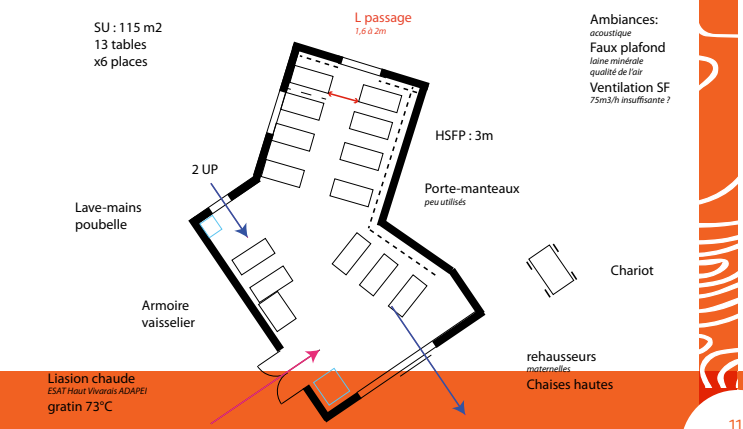
Une convention PNRQAD (programme national de requalification des quartiers anciens dégradés) permet à la ville d'Annonay de porter un projet conséquent de rénovation urbaine et de revitalisation de son cœur de ville historique. La requalification de la rue des Fossés du Champ, du quartier Saint-Michel et de l'îlot « Musée » font partie des opérations d'aménagement d'espaces publics ou de requalification d'îlots d'habitat dégradé identifiées et accompagnées par le CAUE.

Suite à la requalification du Champ de Mars, le CAUE a de nouveau été sollicité pour mener une réflexion sur plusieurs espaces publics constituant des entrées du cœur de ville historique afin d'en évaluer les enjeux et les besoins sur un périmètre élargi permettant une vision globale des interactions urbaines. Destinée à accompagner la rédaction du cahier des charges inclus au montage d'opérations d'aménagements, l'étude du CAUE traite ainsi non seulement d'entrées du centre ancien, d'escaliers, de ruelles et de venelles, mais aussi de prolongement du réseau de mobilités douces, de priorisation piétonne, et d'appropriation d'espace public par les habitants.

En partie reprises par l'agglomération d'Annonay, ces préconisations se sont traduites rapidement par le lancement d'un marché de maîtrise d'œuvre pour le secteur Fossés du Champ, attribué courant 2020 à un groupement comprenant géomètre, paysagiste concepteur et architecte. Suite à d'importants travaux de réseaux, ceux des aménagements convenus se succéderont jusqu'en juillet 2021, incluant valorisation des façades historiques, apaisement de la circulation automobile et création d'une placette publique.








## VERNOSC-LÈS-ANNONAY

### UN LIEU OÙ BIEN S'ALIMENTER

La cantine actuelle de Vernosc-lès-Annonay accueille difficilement l'ensemble des élèves des écoles publique et privée de la commune. Dans une volonté de favoriser les échanges intergénérationnels, elle avait été implantée auprès de la Maison des personnes âgées. En raison de l'augmentation du nombre de repas servis et de son manque d'espace, cette salle n'est aujourd'hui plus adaptée à cette fonction.

Le CAUE a été missionné pour accompagner la commune dans le choix d'un nouveau site de réimplantation et l'établissement d'un programme pour améliorer les conditions de la pause méridienne offerte aux élèves. Des visites de cantines et d'ateliers de travail ont permis aux élus de définir les exigences du projet et un budget d'opération ambitieux.

Le choix s'est porté sur le site de la Salle du Fraisse (ancienne école utilisée pour l'animation associative) avec requalification d'un lieu autour d'un projet permettant à la fois la réutilisation de la cour et la mutualisation des espaces techniques. Les élèves ayant l'occasion de traverser le village à pied, le centre-bourg gagne aussi un usage vivant.

L'accompagnement du CAUE s'est achevé par la transmission de son étude à l'équipe de maîtrise d'œuvre. La consultation de marchés publics s'est déroulée en deux temps. D'une part, la sélection parmi un nombre important de candidatures qui a permis, d'autre part, de négocier avec 5 candidats dans le cadre d'entretiens qualitatifs.

Il est prévu, pendant la phase de chantier en 2021, de retrouver la commune et son architecte pour percevoir leur cheminement et partager leur expérience auprès d'autres élus dans le cadre de l'action à venir « Prends ton casque ».



# LES JEUNES

## UNE JEUNESSE TOUJOURS CURIEUSE ET SENSIBLE AUX TRANSITIONS

Le CAUE reste en 2020 très impliqué dans la sensibilisation des collégiens et des lycéens.

L'action « les Paysages forment la jeunesse » s'est poursuivie avec les collèges du Pouzin, de Saint-Agrève et de Saint-Sauveur-de-Montagut qui se sont à leur tour lancés dans l'aventure. Pour cette seconde édition, une formation de deux jours a été proposée aux équipes pédagogiques afin d'amorcer le projet autour d'un socle partagé, et des intervenants en résidence (les paysagistes de l'atelier Bivouac et 2 architectes, Pascal Deletage et Alexandre Piton, associés pour l'occasion) sont venus accompagner élèves et enseignants. Les restitutions qui ont vu le jour représentent le lien que chacun peut entretenir avec le paysage, comme un échange permanent entre nous et notre environnement.

En parallèle, le CAUE a continué à répondre aux sollicitations des établissements scolaires. Il est notamment intervenu au lycée professionnel Léon Pavin de Chomérac lors d'une journée dédiée au développement durable et à l'éco-construction. L'enjeu était de sensibiliser les jeunes, directement concernés par la thématique dans le cadre de leur formation, à l'acte de construire éco-responsable. En lien avec les autres interventions de la journée, l'architecture, le développement durable dans le bâtiment, des exemples écologiques et une matériauthèque biosourcée ont été les bases d'échanges fournis avec les 200 lycéens.









## DES ÉTUDIANTS POUR PORTER UN REGARD SUR LA RURALITÉ

Cultiver un lien fort avec les étudiants et leur école, université ou structure d'enseignement, est un véritable enjeu du CAUE depuis maintenant plusieurs années. Le contexte épidémique de l'année 2020 n'a pas facilité les échanges ; il a fallu faire preuve d'ingéniosité et d'adaptabilité pour ne pas interrompre la venue et le travail d'étudiants sur le territoire.

Le VilLab a été mis à mal, les 7 étudiants devant débuter leur stage, axé autour de la participation des citoyens, et leur collocation la veille du premier jour du premier confinement… La nécessité d'être solidaire sur une telle période a incité le CAUE à proposer des alternatives à l'une de ces étudiantes, venue du Liban pour effectuer un master 2 à l'université de Lyon II et particulièrement isolée par la situation. Nourhan Kassem a ainsi mené un travail sur la transition énergétique dans les sites et bâtiments à forte valeur valeur patrimoniale.

Les étudiants des « Ateliers hors les murs », venus cette année de Grenoble et de Nancy, ont également dû s'adapter pour mener à bien puis partager leur réflexion sur les communautés de communes des Gorges de l'Ardèche et d'Ardèche Sources et volcans. Ils ont innové en travaillant à distance, renonçant notamment à l'habitude et au plaisir d'échanger en petits groupes, et en présentant leurs rendus aux différents partenaires, élus et techniciens concernés, sous la forme de visioconférence.



# LE GRAND PUBLIC

## CONSEILS PERSONNALISÉS DANS UN CONTEXTE PARTICULIER

Le contexte a modifié les approches de l'habitat et les conseils du CAUE s'en ressentent.

Depuis plusieurs années, les permanences sont organisées sur 12 sites répartis stratégiquement sur le territoire ardéchois. Pour les plus éloignés, des visioperm@nences avaient également été expérimentées. La situation nous a contraints à généraliser ce système (via 2 outils numériques grand public) et les conseils aux particuliers ont ainsi pu être menés, sans interruption et en télétravail, par les architectes conseillers du CAUE.

Au final, 138 rendez-vous ont été réalisés dont seulement 48 sur des lieux de permanences. Certaines sollicitations, émanant autant de particuliers que de professionnels, sont plus ciblées et un échange téléphonique approfondi a suffi pour répondre aux interrogations de 94 personnes supplémentaires (en légère augmentation).

Cette période a été assez particulière dans le rapport à l'autre.

Architectes conseillers et pétitionnaires étaient dans leur foyer respectif et échangeaient par écrans interposés. Ce contexte présentait une touche d'intimité supplémentaire.

Les sujets abordés sont similaires d'une année à l'autre, mais on peut remarquer que la recherche de bien-être dans l'habitat a été particulièrement présente. La polyvalence des espaces, les aménagements dédiés à la vie professionnelle dans le foyer familial, les problématiques acoustiques, les besoins en terme d'espaces extérieurs privatifs sont ressortis des entretiens. Tout comme les demandes ont été récurrentes sur l'habitat alternatif, la rénovation de bâtis anciens, l'accompagnement par des professionnels.

De futurs ardéchois ont également pris contact avec des demandes d'approches, de conseils stratégiques sur de nouvelles vies en milieu rural alors que ces citadins vivaient encore plus difficilement les contraintes sanitaires. Le CAUE a porté une oreille attentive en leur donnant des conseils architecturaux, méthodologiques, pratiques, réglementaires, etc.

Les ardéchois (actuels ou futurs) continuent donc à se projeter dans leur futur chez-soi.







## EN RÉSEAU, 7 CAUE EN MASSIF CENTRAL

Depuis maintenant 4 ans, 7 CAUE de départements situés sur le Massif central mettent en commun leurs expériences d'animation, de médiation et de conseil pour contribuer à l'attractivité de ce territoire.

Sollicités par l'Agence nationale de la cohésion des territoires (ANCT) dans le cadre d'un programme européen, les CAUE de l'Ardèche, de l'Aveyron, du Cantal, de l'Hérault, du Puy-de-Dôme, de la Saône-et-Loire et de la Haute-Vienne se sont associés pour prendre part à un contrat de plan interrégional dont l'objectif est de permettre au Massif central de rester une montagne habitée, dynamique, capable d'attirer et de maintenir des entreprises et des actifs.

Des projets exemplaires et innovants ont été valorisés dans chaque département et une exposition-vidéo a été imaginée. Intitulée « Les Initiateurs » et réalisée à l'initiative du CAUE de la Haute-Vienne, elle propose un voyage inspirant en Massif central. A la manière d'un documentaire, six petits films dressent le portrait de territoires ruraux en manque d'attractivité dans lesquels, loin de se résigner, les acteurs locaux s'organisent pour faire émerger des projets participatifs et novateurs liés à l'architecture, à l'urbanisme, aux paysages et à l'environnement.

Nous espérons vivement pouvoir vous inviter à découvrir cette exposition-vidéo immersive avant la fin de l'année 2021...

# RETOUR EN IMAGES







Permanences architecturales
tout au long de l'année



Les paysages forment
la jeunesse
de janvier à juin




Exposition : Paysages en jeu
du 1er avril au 11 juin
*- REPORTÉE -*



Ateliers hors les murs
CC des Gorges de l'Ardèche
du 15 au 19 juin




Exposition : Pierres voyageuses
de juillet à août
*- REPORTÉE -*



Assemblée générale
du CAUE à Beauchastel
lundi 14 septembre



Saint-Gineys, si vous y habitiez ?
restitution de l'étude participative
samedi 19 septembre



5 à 7 de l'éco-construction®
jeudi 24 septembre




Appel à projet
Fleurissement participatif
octobre 2020




Envie d'arbres en vie
2 et 9 octobre et 6 novembre
*- REPORTÉ -*



Réunion publique
à Chassiers
mardi 13 octobre

# SUR CERTAINES ACTIONS DU CAUE



Ateliers hors les murs
CC des Gorges de l'Ardèche
du 19 au 23 janvier



Ateliers hors les murs
à Jaujac
du 2 au 8 février



Stage VILLAB
Nourhan Kassem
du 16 mars au 30 septembre



Sortie d'équipe
sur la Dolce Via
jeudi 4 juillet



Séminaire CAUE
à Flaviac
mardi 8 septembre



Bain de forêt
avec le CCAS du Pouzin
9 septembre



Intervention scolaire
au lycée de Chomérac
jeudi 24 septembre



1ère rencontre du réseau des
acteurs de l'urbanisme
vendredi 25 septembre



Exposition :
Valeurs d'exemples®
du 1er octobre au 31 décembre



Urba-session
6 novembre
*- REPORTÉE -*

LES BONS PLAN(T)S

Les bons plan(t)s du 07
décembre
*- ANNULÉ -*

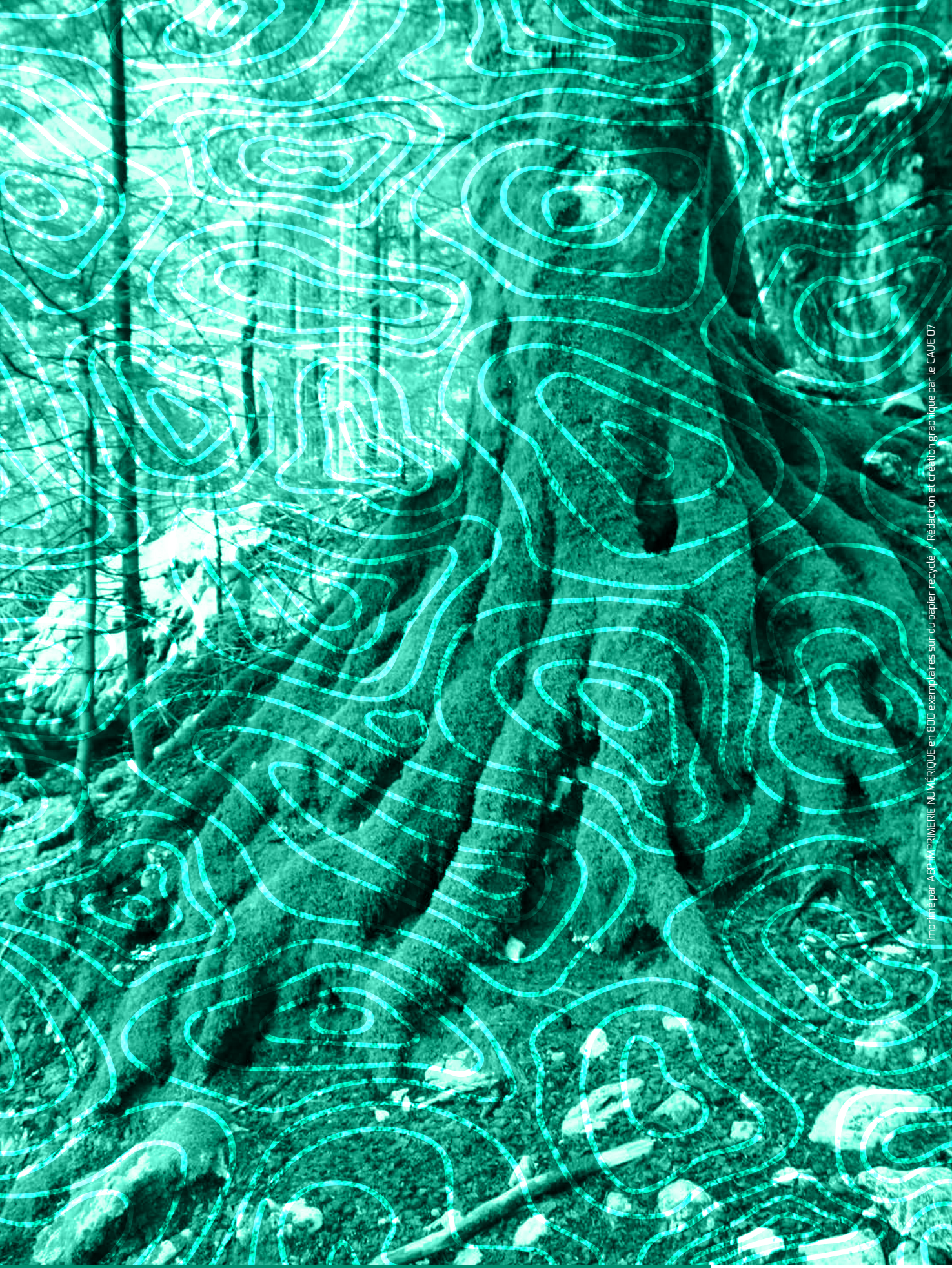
14 BÂTIMENTS PUBLICS

2 DOCUMENTS D'URBANISME

15 PROJETS URBAINS

8 ESPACES PUBLICS

Conventions : les nouveaux
accompagnements du CAUE



Imprimé par ABC IMPRIMERIE NUMÉRIQUE en 800 exemplaires sur du papier recyclé / Rédaction et création graphique par le CAUE 07

*Conseil d'Architecture, d'Urbanisme et de l'Environnement de l'Ardèche*

2 bis Avenue de l'Europe Unie
BP101 - 07001 PRIVAS Cedex

Tél : 04 75 64 36 04
caue-07@wanadoo.fr

CAUE de l'Ardèche

ardèche LE DÉPARTEMENT

W W W . C A U E 0 7 . F R